

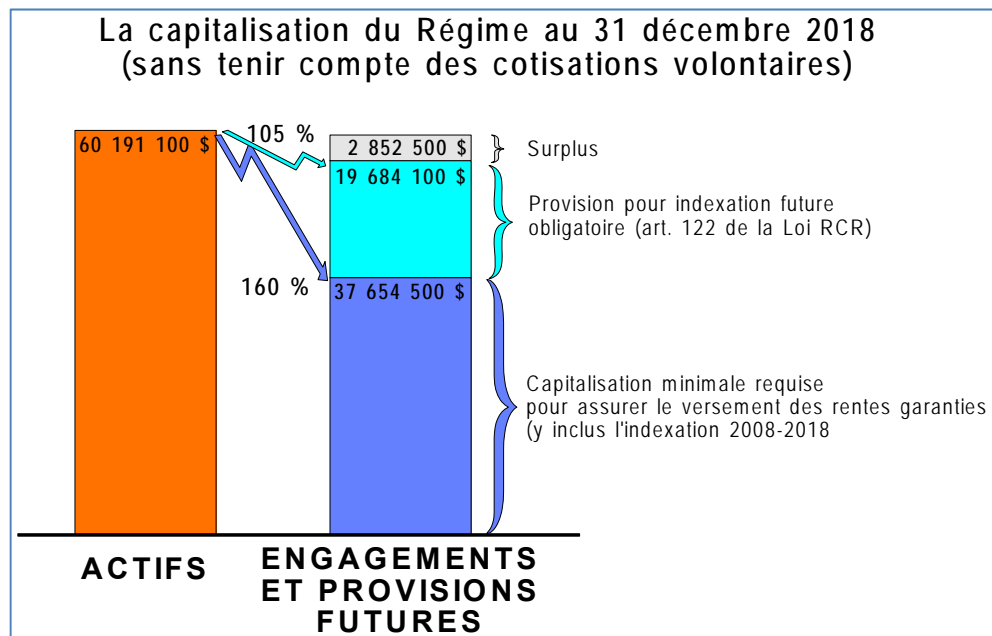
Volume 10, numéro 4, le 17 juin 2019

Ce numéro de l'Infolettre porte principalement la réunion du comité de retraite du 12 juin 2019.

Si vous avez des questions, des commentaires ou des critiques, n'hésitez pas à appeler au secrétariat du Régime ou écrire à RRFS-GCF@regimeretraite.ca.

Évaluation actuarielle au 31 décembre 2018 : un régime capitalisé avec une réserve d'indexation pleine et un surplus actuariel

Le comité de retraite a demandé à la firme d'actuaires PBI de préparer une évaluation actuarielle, en date du 31 décembre 2018. La rencontre du 12 juin portait uniquement sur cette étude. Les résultats démontrent que, malgré une mauvaise année de rendement, le Régime maintient un taux de capitalisation appréciable et un taux de solvabilité au-dessus de 100 %. Le Régime se porte donc bien. Le graphique illustre les résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2018.



Au plan financier, 2018 n'a pas été une bonne année, avec un faible rendement de ½ de 1 %; nous avons tout de même été dans le top 2 % pour notre rendement obtenu dans l'univers de comparaison avec d'autres caisses de retraite. Cette mauvaise performance des marchés a été l'un des principaux facteurs qui ont diminué notre taux de capitalisation par rapport à la dernière évaluation en 2016 (160 % vs 175 %); un autre facteur important est

le coût de l'indexation 2017-2018 qui a été accordée par le comité de retraite, soit près de 2 millions \$.

Notre performance depuis le début du Régime en 2008 (8,62 % brut par année) et nos réserves élevées accumulées font en sorte que **notre caisse détient 1,60 \$ pour chaque 1 \$ de rente garantie** promise aux personnes participantes et retraitées. Et la réserve pour indexation demeure pleine, ce qui signifie que nous aurions assez d'argent pour indexer l'ensemble des rentes au coût de la vie jusqu'au décès du dernier retraité.

Rappelons aussi que notre faible rendement de 2018 a d'abord été causé par une baisse importante des marchés pendant le 4^e trimestre de 2018 : d'ailleurs, nous avons entièrement récupéré ces pertes au 1^{er} trimestre de 2019 (rendement de 8,05 % vs perte de 3,71 % fin 2018).

Le comité de retraite a décidé d'indexer les rentes des personnes participantes actives et retraitées pour compenser la hausse des prix en 2017 et 2018. Ces améliorations se retrouveront dans le prochain relevé annuel de participation, disponible à la fin de juillet. Pour les personnes retraitées, l'indexation régulière est plus équitable, car l'érosion de leur pouvoir d'achat entre deux indexations est moins grande. Cette indexation, versée octobre 2019, aura pour effet d'augmenter les rentes de la façon suivante, en fonction de l'année où la rente a été acquise ou le rachat effectué.

Rente (ou rachat) acquise en	% indexation
Avant le 31 décembre 2017	3,83 %
En 2018	2,30 %

Comme nous le mentionnions dans la dernière Infolettre, la situation actuelle permet d'illustrer parfaitement la différence entre un régime à prestations déterminées comme le nôtre et un REER, d'un RVER ou d'un RRS. La différence, c'est que les membres de REER/RVER/RRS qui étaient investis en actions ont eu un rendement négatif en 2018 : la personne se retrouve avec moins d'argent à la fin de l'année qu'elle en avait au début. Pour la personne retraitée, c'est encore pire, car puisqu'elle est en train de retirer son argent, sa possibilité de se reprendre dans le futur pour récupérer les pertes de 2018 est réduite et il s'agit donc pour elle d'une perte permanente.

Dans notre régime à prestations déterminées, la rente des personnes retraitées n'a pas été diminuée; elle sera même indexée en octobre prochain pour couvrir 100 % de l'inflation survenue en 2017 et 2018. Les cotisants à un REER/RVER/RRS envient certainement cette protection dont bénéficient nos membres, sans compter que dans notre cas la rente est garantie à vie, tandis que leur protection cesse dès que leur compte REER/RVER/RRS est vide.

Le Régime : un des 50 projets à impact de l'UQÀM

Pour souligner ses 50 ans, l'Université du Québec à Montréal a décidé de présenter un parcours-exposition de 50 réalisations à honorer. Notre Régime ayant été retenu pour cet honneur, un vernissage de cette exposition aura lieu le 8 octobre prochain. Nous vous en reparlerons lors de notre prochaine Infolettre en septembre.

Invitation aux futurs rentiers et rentières

Toutes les personnes participantes qui envisagent de prendre leur retraite prochainement sont invitées à se renseigner auprès de nous, spécialement les personnes qui auront bientôt 64 ans. Nous pouvons aussi faire le point avec ces personnes sur les différentes options offertes par le Régime. À noter qu'il n'est pas nécessaire d'avoir choisi une date de départ à la retraite. Nous recommandons vivement la lecture de notre guide de réflexion : « Pour bien préparer sa retraite » <https://regimeretraite.ca/wp-content/uploads/2019/03/Guide-2019-Bienpreparersaretraite-WEB.pdf> et la participation à la formation pour la préparation à la retraite lorsque possible. Le courriel est une bonne manière de nous rejoindre.

De nouveaux groupes se joignent au Régime

Depuis la dernière Infolettre, le comité de retraite a accepté l'adhésion de groupes dont vous trouverez la liste ci-après. Veuillez noter que vous pouvez trouver la liste complète de tous les groupes adhérents sur notre site.

- 726 CALACS du Témiscamingue (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel)
- 727 Droits accès de l'Outaouais
- 728 « L'Apogée » Association pour parents et amis de la personne ayant un problème de santé mentale
- 729 Impact-Groupe d'aide en santé mentale
- 730 Corporation de développement communautaire de Bellechasse
- 731 J'apprends avec mon enfant (JAME)
- 732 Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec inc. (ARLPHCQ)
- 733 Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (C.A.L.A.C.S.) de Granby
- 734 C.E.R.F. Volant de Portneuf
- 735 Action Centre-Ville (Montréal) inc.
- 736 La Puce communautaire
- 737 Coopérative des travailleurs de la Puce ressource informatique

Le Régime souhaite la bienvenue à ces groupes et au personnel salarié qui y œuvre !

Nos coordonnées

Marie Leahey, coordonnatrice générale	poste 24
Sylvia Roy, coordonnatrice administrative	poste 23
Maria Luisa Apaza, responsable de la comptabilité	poste 25
Anne-Marie de la Sablonnière, responsable de la formation	poste 22
Andrianina Ramaroson, agente d'administration	poste 21

Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes
2415, rue Montgomery, Montréal QC H2K 2S2
Tél. : 514-878-4473/1 (888) 978-4473
RRFS-GCF@regimeretraite.ca www.regimeretraite.ca